

LES SENIORS SONT ACTIFS ET ENGAGÉS DANS LA VIE LOCALE

UN CONSEIL DES SENIORS

Le Conseil des Aînés a été créé en 2003. Il est composé de seniors, d'élus et d'associations scéennes qui interviennent auprès des personnes âgées. De nombreux projets ont été mis en place avec leur collaboration. Par exemple, la sensibilisation des aînés à l'utilisation des outils informatiques, la nouvelle édition d'un guide des seniors, l'implantation d'assises adaptées sur la ville ou encore la création d'un Espace seniors en 2017. Il s'agit d'une instance de consultation et de concertation qui a pour objectifs de relayer les attentes et les besoins des seniors, et de permettre aux membres de faire des propositions. Ainsi, elle encourage la participation à la vie locale. Pour intégrer ce conseil, il faut être âgé d'au moins 65 ans, être résident scéen et s'engager de façon durable. Toute personne répondant à ces critères peut adresser une candidature au Maire en lui expliquant ses motivations.

L'ORGANISATION DU CONSEIL

Deux commissions thématiques animées par des agents de la Ville composent ce Conseil : "vie pratique" et "loisirs" se réunissent trois fois par an afin de traiter des aspects de la vie quotidienne locale : loisirs, culture, nouvelles technologies, sécurité, relations entre les générations... puis émet des propositions au Conseil des aînés qui débat ensuite du projet. Une restitution de ces commissions est effectuée lors de réunions plénières présidées par le Maire de Sceaux.



Ville de Sceaux

Ville Amie des Aînés depuis 2015
Sceaux (92)

OBJECTIFS :

- Favoriser et valoriser la participation citoyenne des aînés.
- Lutter contre l'isolement.
- Maintenir le lien social.
- Développer des solidarités intergénérationnelles.
- Prévenir la perte d'autonomie.

PRATIQUE :

- Informer la population de la mise en place d'un Conseil des Seniors.
- Constituer ce Conseil.
- Le renouveler à chaque nouveau mandat municipal.
- Le faire participer à la prise de décisions relatives à la vie locale.

UNE VÉRITABLE PARTICIPATION CITOYENNE

La participation des aînés, des élus, des aidants familiaux et du service Vie sociale seniors permet à ce Conseil d'avoir un réel impact sur la vie quotidienne des personnes âgées à travers la mise en place de nombreux projets concrets. Le renouvellement des membres est permanent de nouveaux retraités désireux de s'investir y trouvent une place. Les seniors sont des personnes actives qui souhaitent se rendre utiles aux autres, et qui désirent être actifs dans l'action citoyenne. Faire partie de ce Conseil permet d'être reconnu par la société pour son implication dans la vie locale. Les actions menées par cette instance évoluent en fonction des besoins et des attentes des personnes âgées. La création d'une nouvelle commission est envisagée. En 2017, deux rencontres à destination des jeunes et futurs retraités ont été organisées afin d'encourager la participation citoyenne de ces personnes.

APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la Ville de Sceaux, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com

